



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université du Maine

Demande n° S3LP120002283

Dénomination nationale : Réseaux et télécommunications

Spécialité : Conception et réalisation de services et produits multimédias

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2005, cette licence professionnelle est portée par l'Institut universitaire de technologies (IUT) de Laval en convention avec le centre de formations des apprentis inter-IUT de Nantes. L'objectif de cette licence est de former de futurs professionnels capables de concevoir et réaliser des produits et services mettant en œuvre les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'entreprise. Le diplômé doit avoir acquis les composantes lui assurant la maîtrise des techniques du support (réseaux, serveurs...), la capacité à définir des contenus, le savoir-faire de mise en forme et de diffusion du produit (informatique, communication...), et la gestion d'un projet multimédia. L'originalité de cette formation est son orientation « e-learning ». Les métiers visés (et occupés par les diplômés) sont notamment ceux d'assistant chef de projet de formation en ligne ou de projet intranet-internet, de chargé de production multimédia et de concepteur/réalisateur multimédia.

Cette formation intègre des étudiants d'origines diverses même si les titulaires de DUT (Diplôme universitaire de technologie) ou de BTS (Brevet de technicien supérieur) sont très largement dominants. Après une forte baisse des effectifs due à une attractivité limitée et après un recentrage de la formation sur le parcours « intégrateur », les effectifs sont à la hausse et approchent désormais le maximum prévu pour cette formation (28 étudiants). L'ouverture à l'apprentissage (possibilité d'accueillir un groupe de 14 apprentis) est un point fort de cette spécialité.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	20
Taux de réussite	85 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	marginal
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	50 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	26,50 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	70 % - 80 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence apparaît comme une formation encore en devenir mais dont la pertinence pédagogique est réelle et les résultats en termes d'insertion excellents. Comme souvent, la mise en place de l'apprentissage a consommé certainement beaucoup d'énergie de l'équipe pédagogique, et c'est à son honneur d'avoir déjà proposé et mis en œuvre des évolutions tant sur l'orientation que sur les contenus de la spécialité.



Ces modifications résultent de l'auto-évaluation conduite par cette équipe et par le conseil de perfectionnement (qui pourrait être aujourd'hui complété en y associant des anciens diplômés). Le manque relatif d'attractivité, l'analyse de l'offre de stage et de l'insertion professionnelle ont conduit à recentrer la formation sur une seule des deux dimensions fixées initialement et à renforcer l'orientation e-learning.

L'insertion professionnelle est de grande qualité (taux d'insertion très élevé, durée de recherche d'emploi très réduites voire inexistante, bonne adaptation des emplois occupés aux objectifs de la licence). Il faut souligner la qualité du suivi des diplômés (les données sont pratiquement exhaustives), même lorsqu'ils choisissent de différer volontairement leur entrée dans la vie active. S'il est probable que l'apprentissage contribue à cette très bonne intégration professionnelle, il est regretté le peu d'informations sur ce point. L'équipe pédagogique de l'IUT est particulièrement qualifiée, au point de réduire la part des intervenants professionnels tout juste aux exigences réglementaires. Au vu de la qualité et de la diversité des partenariats (lesquels pourraient être utile de formaliser) et de l'investissement des professionnels dans le pilotage de la formation, il ne devrait pas être très difficile de l'augmenter.

Le seul vrai point faible de cette licence est sa faible attractivité (même si un mieux se fait jour). Un recrutement un peu défaillant procède probablement d'un défaut de communication, mais peut-être aussi une image trop spécialisée pour attirer des étudiants venus du Grand ouest vers Laval. La qualité de la formation, la très bonne insertion de ses diplômés et l'existence d'un groupe en apprentissage devraient rapidement contribuer à lever ce point faible.

Le dossier fourni, à la fois clair et complet, manifeste très bien le fort investissement de l'ensemble des acteurs de la formation. La fiche d'auto-évaluation, non signée, est à la fois complète et réfléchie.

- Points forts :
 - La très bonne insertion professionnelle (qualité et suivi).
 - Une ouverture à l'apprentissage réussie et prometteuse.
 - Une bonne organisation pédagogique servie par une équipe solide et réactive.
 - Le conseil de perfectionnement joue pleinement son rôle.
- Points faibles :
 - Une attractivité encore médiocre (recrutement trop étroitement spécialisé ?).
 - La part des intervenants professionnels dans l'enseignement est un peu faible.
 - Un manque de formalisation des partenariats.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Même si les informations données sur la rentrée 2010 sont encourageantes, il conviendrait de ne pas relâcher les efforts pour faire connaître cette bonne formation, en particulier auprès des étudiants de licences générales à dominante « Informatique ». Au-delà de la communication, le conseil de perfectionnement pourrait se pencher sur la logique et les contenus de cette spécialité afin d'en élargir le recrutement, sans pour autant abandonner les choix faits en termes de compétences et métiers. En augmentant la part des professionnels dans l'enseignement du cœur de métier, l'aspect un peu inaccessible, car « très universitaire », de cette licence pourrait être atténué et contribuer à une efficace diversification du recrutement.

La formalisation des partenariats devrait accompagner le développement de l'apprentissage et de la formation continue. La mise en conformité de l'organisation des unités d'enseignements vis-à-vis de la réglementation (stage et projet tuteuré devraient être dans deux unités d'enseignements différentes, au moins pour les étudiants inscrits en régime « classique ») devrait être aisée à réaliser.